

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-78

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le quinze septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 09 septembre 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à SEGOND Eric - LATIL Jessica à DRUJON D'ASTROS Cyrille - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet DENOMINATION DES VOIES - MODIFICATIONS

- **Vu** la délibération du 21 novembre 2016 actant la volonté de nommer les voies.
- **Vu** que le Conseil Municipal, par délibération n°2021-42, a choisi le nom à donner aux rues, voies et places de la commune,
- **Vu** que le Pôle Topographique et de Gestion Cadastre des Finances Publiques ne reconnaît pas les dénominations « eyguiane » et « boucle »

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de modifier les noms de la façon suivante :

« Eyguiane » devient « Rue Eyguiane »,

« Boucle » devient « Route de la Boucle ».

Envoyé en préfecture le 16/09/2021

Reçu en préfecture le 16/09/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20210915-202178-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Valide les modifications de noms.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

